

Chalette

Magazine municipal / n°102 / Janvier 2019



Place Commune



Chalette cultive
l'émancipation humaine !
Dossier > Pages 4 à 8



Chalette avance...
avec vous : les élus à la
rencontre des Chalettois
> Page 16

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

Bonne
année



2

0

1

9



Vœux du maire à la population
samedi 19 janvier · 18h
Salle polyvalente de la Maison
des associations



Franck Demaumont lors des Victoires des sports 2018

La démocratie au cœur du projet municipal

Au-delà des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite, je souhaite à toutes les Chalettoises et tous les Chalettois une année 2019 constructive, où nous porterons ensemble des ambitions fortes pour Chalette.

La commune, notre commune, est un lieu où l'on peut développer et partager les idées, entreprendre ensemble, être acteur de la vie de son quartier ou de sa cité ; c'est un lieu d'échanges et de concertations. C'est le socle de la démocratie locale.

Et même si nous avons été malmenés ces dernières années par les gouvernements successifs, nous sommes là, présents à vos côtés, actifs, proposant des initiatives qui redonnent de l'espoir, cultivant la solidarité et la fraternité, créant ou renforçant les liens entre habitants, entretenant le « vivre-ensemble » et le « faire-ensemble », encourageant l'idée d'actions collectives et l'envie de faire bouger les choses. C'est en tout cas de cette façon que nous avons essayé de vous être utiles depuis le début de ce mandat.

C'est pour mettre en valeur ce bilan, qui est notre bien commun, que nous avons réalisé l'exposition de photographies que vous pouvez découvrir pendant quelques mois sur les murs des équipements communaux.

C'est dans le même esprit que j'ai décidé, avec l'équipe municipale, d'aller à votre rencontre dans les deux mois à venir, dans chaque quartier, pour vous présenter de manière concrète et conviviale le bilan des actions municipales, pour engager avec vous la discussion, vous écouter, faire le point, mais aussi pour construire en commun les perspectives d'avenir de notre ville.

Chalette avance... avec vous

Ce dialogue, nous le menons en permanence avec vous. Il est au cœur du projet municipal car contrairement à ce qui se passe au niveau national, nous pensons, à Chalette, que c'est la richesse de notre ville de favoriser tous les débats.

Je vous donne donc rendez-vous dans les toutes prochaines semaines.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

P2 - Édito

P3 - Actualité

Paroles de Gilets jaunes

P4 à 8 - Bilan de mandat

Chalette cultive l'émancipation humaine !

P9 - Développement durable

Les travaux d'aménagement le long du Loing se poursuivent

P10 - On en parle

Du nouveau pour le portage de repas à domicile

De nouvelles maisons dans le cœur du Bourg

P11 - Actualités

Le nouveau Conseil municipal des enfants a pris ses fonctions
Recensement 2019 de la population

P12 - Culture et loisirs

Les nouveaux studios de C2L inaugurés le 7 décembre
Retour sur le Marché de Noël

P13 - Sport

Du football féminin à l'école
Pierre-Perret

Un champion d'Europe à Chalette

P14 - Libre expression

P15 - Victoires des sports

Le monde sportif chalettois à l'honneur !

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard

Graphiste : P. Weber

Impression :

Imprimerie Leloup - Villemandeur

Imprimé sur papier 100% recyclé



Actualité

Paroles de Gilets jaunes

Les Gilets jaunes chalettois ne lâchent rien !

Né de la surtaxe sur le carburant, le mouvement des Gilets jaunes s'est ensuite étendu à d'autres revendications : pouvoir d'achat, justice fiscale, services publics, démocratie citoyenne, écologie...

Nous avons rencontré Norbert, Sarah et Emma. Mobilisés sur le rond-point de l'entrée nord, ces Gilets jaunes chalettois entendent bien poursuivre le combat.



« C'est fatigant de compter, compter, recompter »

Dans une ambiance fraternelle et sous les Klaxons de soutien des automobilistes, Sarah nous dépeint les motivations de son engagement. Pour cette « *maman solo, au chômage avec 1000 euros par mois* », la question du pouvoir d'achat est cruciale. Les revendications du mouvement des Gilets jaunes remontent ici à la surface : augmentation des salaires, des retraites, des revenus sociaux. « *Les fins de mois sont difficiles* » affirme Sarah qui ajoute : « *À un moment, on n'en peut plus. On se prive de tout. Aujourd'hui, on paye nos factures, on paye nos loyers. On arrive difficilement à manger. Et au-delà de ça, on n'a rien* ». Puis surgit la question de la dignité des travailleurs et retraités et du manque de reconnaissance dont ils sont victimes dans la société contemporaine. « *Mon père a travaillé toute sa vie, de 14 ans à 65 ans, et il se retrouve avec une retraite à 1200 € par mois, c'est pas possible* » lâche Sarah, indignée.

« Il faut reprendre le pognon aux riches »

Norbert, quant à lui, insiste sur la fiscalité. Ce retraité enfile tous les jours son gilet pour se rendre sur le rond-point. Loin d'être une révolte contre l'impôt, la mobilisation semble se concentrer sur la nécessaire justice fiscale. Suppression de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), lutte

contre l'évasion fiscale... « *Il faut tout remettre à plat !* ». Au final, comme l'indique l'une des 42 revendications nationales des Gilets jaunes, il faut que « *les GROS payent GROS et que les petits payent petit* ».

« Défendre nos conquies sociaux »

Ce qui motive Emma, c'est la défense des conquies sociaux. Elle dénonce tout particulièrement l'offensive menée contre la Sécurité sociale, notamment par l'intermédiaire de la diminution des cotisations sociales. Celles-ci sont repeintes en « *charges sociales* » par le gouvernement et les médias dominants ; or, elles



permettent aux travailleurs de toucher un salaire différé, sous forme de prestations sociales (allocation chômage, pension de retraite...). Le spectre de la privatisation pointe son nez : *Si on s'en occupe pas, après ça va être des caisses privées pour les retraites, des mutuelles privées pour les soins, etc. Et les gens n'auront pas les moyens.*

« Ce n'est pas à eux de décider de nos vies »

Attachement à la Sécurité sociale et exigence de démocratie plus directe, Emma complète la liste de revendications par la nécessité d'un nouveau souffle citoyen. : « *Aujourd'hui, on n'est plus en démocratie. On est en oligarchie : c'est le pouvoir d'un petit nombre. Quand on va voter, on désigne nos maîtres, on ne désigne pas nos représentants* ». Les Gilets jaunes réclament ainsi une réécriture de la Constitution de la Vème République, en y intégrant notamment le référendum d'initiative citoyenne (RIC).

« Il faut taxer le kérosène des avions, les yachts »

Enfin, les Gilets jaunes sont concernés par l'écologie. Pour eux, la hausse du carburant constitue une mesure brutale. Ils proposent à la place d'autres solutions, comme taxer le kérosène (qui ne l'est pas aujourd'hui) ou développer les transports en commun, notamment les lignes ferroviaires.

« Il faut pas s'arrêter là »

Et la suite ? Les Gilets jaunes chalettois sont bien déterminés à poursuivre le combat. Comme le dit Sarah, « *on nous a donné des miettes pour calmer la colère. On n'est pas des pigeons. Il nous en faut plus* ».

Interviews réalisées par Alexis Christodoulou pour la Web Radio « Avalanche de Folies ».

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Dans ce numéro, toujours dans le cadre du bilan de mandat de la Municipalité, nous développons la dimension culturelle, sportive et associative de la politique publique portée par les élu-e-s : une politique qui crée du lien et donne sens à la vie de chacun-e.

Chalette cultive l'émancipation humaine

Face au règne de la finance et à la baisse drastique des dépenses culturelles publiques, **Chalette cultive la résistance**. Notre commune promeut une autre vision, celle d'une culture qui émancipe, individuellement et collectivement. Elle fait ainsi le pari de l'intelligence humaine, d'une culture encourageant l'indépendance d'esprit et éveillant les émotions. C'est un projet de civilisation alternatif qu'elle porte ; contre l'emprise du marché et du consumérisme, Chalette développe l'idée d'une société dans laquelle chacun peut, au travers de la culture et des arts, manifester ses sentiments, sa pensée et sa créativité.

En lien avec cette conception globale de la culture comme affirmation de l'humanité de chacun, la Municipalité favorise l'égal accès de tous aux activités et infrastructures culturelles. Cette exigence de démocratisation se concrétise dans le Hangar qui accueille l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune lors d'un spectacle offert. Elle se ressent aussi dans l'investissement de la mairie auprès des associations qui organisent des événements populaires.

À Chalette, le droit à la culture n'est donc pas un simple slogan. La culture est un service public permettant de lutter contre la désertification qui fait que les métropoles concentrent les richesses de l'esprit et relèguent les zones périurbaines et rurales dans le néant culturel. Elle est une action publique qui met en avant la multi-culturalité et

le vivre-ensemble, qui fédère la population autour des valeurs républicaines.

Ainsi, depuis des années le projet culturel de la Ville, générateur de cohésion et de liens sociaux, repose sur six grandes orientations :

- agir contre toutes les formes d'exclusion culturelle et pour l'accès de tous à la culture,
- participer à un aménagement équilibré de la ville en termes d'activités et d'équipements,
- renforcer le lien social entre toutes les catégories de la population,
- s'ouvrir à toutes les formes de création et aux cultures du monde,
- participer au renforcement d'une identité de la ville, déjà forte et singulière.

Et si l'action culturelle chalettoise s'adresse à tous les publics, le service développe aussi une stratégie en direction de publics plus précis, tels que l'enfance et la petite enfance, les adolescents, la génération des 30 – 50 ans ; il agit également pour renforcer et développer l'intergénérationnel.

LE HANGAR

Un espace culturel ouvert à tous

Ouverte en janvier 2002, cette salle de spectacles propose annuellement un programme artistique de qualité. Le théâtre, la musique, la chanson, le cinéma, les marionnettes, le cirque, la danse et des expositions s'y succèdent pour le plaisir des enfants (certains spectacles leur sont particulièrement destinés) et des adultes. **Pour un tarif accessible**, le Hangar contribue au rayonnement de la ville et de son agglomération.

Le public s'y aventure en confiance pour découvrir de nouveaux horizons. Si bon nombre de spectacles se déroulent au Hangar, certains d'entre eux sont proposés dans les quartiers en partenariat avec le Service municipal de la jeunesse, et bien évidemment à la Fête de Chalette.



Liliane Berthelier, maire-adjointe à la culture, et son équipe...

LA MÉDIATHÈQUE

Un espace infiniment grand

Tout le long de l'année de nombreuses classes se rendent à la médiathèque, où des ateliers et expositions sont organisés, tels le concours de Kamishibai ou ceux animés par des artistes et professeurs des collèges. Sans oublier les animations « petits lecteurs » et « bébés lecteurs », les contes pour enfants, ados et adultes avec l'association *Chimère et Mélusine*, et les spectacles « jeunes publics » contenus dans la programmation du Hangar. Par ailleurs, la ludothèque offre la possibilité d'emprunter des jeux de société et de participer à des moments de partage en famille et entre amis, favorisant ainsi l'intergénérationnel et les rencontres. À noter que, depuis peu, l'inscription et le prêt de documents à la médiathèque sont gratuits pour tous. Cette gratuité vaut également pour l'accès aux ordinateurs de l'Espace public numérique, au Wi-Fi sur place et à une offre numérique par Internet du domicile et pour la ludothèque.

Diminuer la fracture numérique et démystifier l'outil informatique

À l'Espace public numérique, les différents ateliers informatiques et activités mis en place par l'animateur connaissent une forte fréquentation. Qu'ils soient dédiés aux personnes âgées ou à tout un chacun, ces ateliers, ludiques ou initiatiques, contribuent à réduire la fracture numérique et à démystifier l'outil informatique, tout comme l'écrivain public installé à la Maison des associations (voir aussi articles du CPC de décembre, page 12).



Côté ludothèque...



Côté médiathèque...



Contes avec Chimère & Mélusine

LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'EAU

Un lieu d'apprentissage de l'éco-citoyenneté

Parallèlement aux actions d'entretien et de valorisation de son patrimoine naturel, la Ville contribue à l'éducation à l'environnement. C'est dans cet esprit que la Maison de la nature et de l'eau offre au public, en particulier aux élèves, un lieu de sensibilisation à la nature. Une scénographie y est proposée pour apprendre de manière ludique à connaître la flore, la faune, le sol, les canaux... La Maison de la nature et de l'eau offre en outre un espace de documentation fourni sur la nature et l'environnement.



Initiation aux sciences de l'environnement à la Maison de la nature et de l'eau : depuis 2016, c'est plus de 250 animations et presque 6000 participants !

LE SPORT UN ART DE VIE

Loisirs, éducation, compétition, détente et convivialité, le sport municipal chalettois, c'est tout un état d'esprit. C'est permettre à chacun de se sentir bien dans son corps et avec les autres, en découvrant et en pratiquant l'activité de son choix.

L'accès au sport pour tous

Chalette offre un large choix d'activités et d'équipements. Dans un esprit de sport populaire fondé sur le respect du corps, la santé et la convivialité, la politique sportive chalettoise entend d'abord favoriser l'accès au sport pour tous. Ainsi, la Municipalité est attentive aux évolutions des pratiques comme, par exemple, le développement du sport loisir, et la pluralité des publics avec une forte participation des femmes et des seniors. Une relation étroite est établie avec les clubs pour les aider à porter leurs projets, renforcer leur mission éducative et prendre également en compte leurs difficultés à trouver des bénévoles. Les missions de chacun ont été clairement réparties : aux clubs la compétition et le haut niveau avec la création de plusieurs écoles de sports, à la Ville le sport loisir et de masse à partir du plus jeune âge.

De multiples actions et interventions

Les grands événements sportifs font partie intégrante de notre vie et sont sources d'émotions collectives. Vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale, le sport est porteur d'épanouissement personnel, d'enthousiasme et de partage ; il est une école du respect de ses partenaires et de ses adversaires. C'est pourquoi la Ville attache une grande importance à développer sa pratique et intervient dans de nombreux domaines. Présente aux grands événements sportifs, la Ville demeure attentive au développement du sport pour tous, d'où ses nombreuses interventions dans ce domaine :

- intervention en direction des clubs (club omnisport, aide à la formation, mise à disposition de personnel),
- initiatives municipales (Victoire des sports, Fête du sport...),
- écoles de sports (football, gymnastique, taekwondo, BMX...),
- stages, séjours et raids sportifs,



- réhabilitation et construction d'équipements dédiés aux enfants et aux jeunes (plateaux sportifs, investissements à la base de voile...),
- élaboration de la charte du fair-play football.

En quelques années, la Ville a fourni un important effort de remise en état des équipements sportifs, sans oublier la construction de la nouvelle piscine et l'aménagement d'un parcours sportif à la base de loisirs.

UNE VILLE SPORTIVE

Les services municipaux ont travaillé pour développer de nouvelles actions.

- **Les activités physiques et de pleine nature (APPN) :** mises en place en 2013, les APPN remportent un grand succès. Elles se déroulent sur le temps scolaire et permettent aux élèves de CM1 et de CM2 de découvrir différentes disciplines sportives qui varient selon la saison. Avec ce dispositif, la Ville devient une passerelle vers les clubs.
- **Le sport-santé** pour favoriser l'accès des seniors aux sports (activités sans encadrement, excepté pour celles qui se déroulent à la piscine), l'idée étant de repérer les personnes concernées et les convaincre de participer aux actions. Mais cela reste un élément à développer, d'autant que le sport-santé peut être pris en charge par la Caisse d'assurance maladie. Il conviendra donc d'associer le Centre municipal de santé, lequel délivre également des certificats médicaux pour la pratique du sport.
- **Le sport-handicap :** valorisation des actions menées par les associations organisatrices d'événements en lien avec cette thématique, comme celles entreprises par les cyclo-randonneurs chalettois ou les clubs de football et de taekwondo.
- **Le sport féminin :** la Municipalité soutient les associations qui accueillent du public féminin et qui organisent des initiatives en direction du sport féminin.



- **Aide aux associations** : la Ville apporte également une aide aux associations sportives, une trentaine, via le versement de subventions et la mise à disposition d'équipements.
- **D'importants investissements** : réfection des tennis couverts, création de plateaux sportifs dans les quartiers, construction d'une nouvelle piscine (en cours), rénovation du stade Gaston-Maillet (en cours), éclairage de la piste BMX.

Les projets

- **Développement des pratiques au pied des immeubles** : ces actions, ainsi que la présence d'éducateurs dans les équipements sportifs de proximité, n'ont pas été mises en œuvre.
- **Aide à la première licence** : dispositif non mis en place à ce jour et à mettre en discussion.
- **Construction d'un nouveau gymnase.**
- **Club omnisport** : travailler avec ce club pour la mise en place de sections de sports collectifs (basket, handball).

D'autre part, riche de ses infrastructures et de son expérience, Chalette a en quelques années accueilli de grands événements sportifs :



- une étape (le passage) du **Tour de France** (Montargis ville étape les 8 et 9 juillet 2010),
- la 4^{ème} étape de la **Route de France féminine internationale** (cyclisme féminin) le 13 août 2014,
- les 9^{ème} et 10^{ème} manches de la **Coupe de France de BMX**, les 18 et 19 juin 2016, ce qui est, selon l'adjoint au sport Christophe Rambaud, « un vrai témoignage de reconnaissance pour notre club local de la part de la FFC, et un vrai test d'envergure internationale pour notre équipement qui figure parmi les 25 plus belles pistes du territoire »,
- la 11^{ème} **Coupe de Chalette internationale taekwondo**, le 21 octobre 2018, au complexe sportif du Château-Blanc.

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DU PROJET DE VILLE

Depuis 40 ans, l'histoire de Chalette se confond avec celle de ses associations. Avec 150 associations recensées (toutes catégories confondues), le tissu associatif de Chalette constitue un support important de lien social et de citoyenneté.

L'engagement de tous les bénévoles permet de mieux vivre ensemble dans l'intérêt général, la solidarité, l'exercice de la citoyenneté et la mise en relation des habitants.

Pour les élu-e-s, la richesse du tissu associatif est une vraie garantie pour réaliser de nombreux projets à Chalette, soutenus par la Ville, et on voit dans ce mouvement une plus grande participation des citoyens, devenue indispensable aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'action publique municipale. Car l'action associative



rapproche les gens autour de perspectives communes tout en apportant une richesse et une diversité incomparables dans les débats. Ainsi, à Chalette, le tissu associatif constitue donc un support important, vecteur de lien social et de citoyenneté nécessaires à la concertation. D'où la volonté des élu-e-s de renforcer cet

espace de démocratie locale sur le territoire de

la commune.

Grâce à ce partenariat avec le mouvement associatif local, de nombreux événements municipaux peuvent être organisés. Citons par exemple la Fête de Chalette, le Festival des solidarités, la Fête des sports, la Journée de la fraternité, la Journée de la paix, le Festival du livre « Autrement, autres mots », le Festival des Croqueurs de pavés, la Journée anticoloniale, pour ne citer que ceux-là. Autant dire que sans ce vivier associatif, toutes ces manifestations seraient compromises.



*Le tissu associatif :
une vraie richesse
pour la ville !*



Une coopération fructueuse et pérenne Jeunes et bénévoles !

Consciente de cette réalité, la Municipalité participe à sa manière à la vitalité des associations avec l'octroi de subventions, la mise à disposition de locaux ou de boîtes à lettres à la Maison des associations, le prêt de salles et de matériels, etc., lesquels font l'objet d'une étude par les commissions « Culture de paix », « Réussite éducative » et « Solidarité ».

Pour autant et malgré le dynamisme du mouvement associatif, certains dirigeants peinent à assurer un renouvellement de leur bureau du fait des difficultés d'engagement à long terme des bénévoles dans la vie de leur association. Ainsi, plusieurs initiatives seront prises à la Maison des associations pour valoriser cette richesse, notamment avec des portes ouvertes et des formations assurées par la Ligue de l'enseignement.

Les 18 - 30 ans ont tendance à bouder les urnes et les partis politiques traditionnels. On les dit, de ce fait, dépolitisés. Or, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir s'impliquer autrement dans la vie de la cité. À l'occasion du Festival du livre « Autrement, autres mots » qui s'est tenu les 1er et 2 décembre derniers au Hangar, nous avons rencontré trois jeunes femmes qui en font la démonstration.



Des partenaires riches et divers

Afin de répondre à une partie de ses orientations, le Service culturel entretient de nombreux partenariats qui contribuent à la diffusion d'événements culturels divers et variés et au rayonnement de la ville.

- **Label Trempl** : ce tremplin musical, organisé conjointement avec l'association, est en constante progression. Son audience dépasse le territoire de l'agglomération. Il attire un public qui ne fréquente pas forcément les spectacles de la programmation et contribue ainsi à la notoriété du Hangar.
- **AME** : le partenariat des deux services culturels (Ville et Agglomération) permet la mise en commun de certains spectacles en mutualisant les lieux et les moyens (techniques, humains et financiers).
- **Partenariat associatif** : dans le cadre de ce partenariat, la Ville contribue au rayonnement et au fonctionnement des associations culturelles de Chalette via le versement de subventions, la mise à disposition de lieux (Hangar, Maison des arts, Théâtre de verdure...) mais aussi en apportant une aide pour l'organisation d'événements (Festival du livre « Autrement, autres mots », Festival des solidarités...).
- **Le Musée d'école Fernand-Bouttet** : installé dans une salle de classe d'autrefois dans le plus ancien établissement scolaire du Bourg de Chalette (1876), il reconstitue l'école primaire de 1850 à 1950. L'animation est assurée pour les publics individuels, une fois par mois, par les retraités membres de l'association « Les amis de l'école de Chalette » (AEC), et par le Service tourisme de la mairie pour les groupes, tous les jours, sur réservation. Avec humour et enthousiasme, et à travers leurs souvenirs d'enfants et d'enseignants, ils font revivre une page de notre histoire commune.

Marion, Esther et Topacio sont membres du MRJC.

Cette association d'éducation populaire a pour but d'animer les territoires ruraux et d'accompagner les jeunes dans la mise en place de projets sur leur lieu de vie, de leur donner des outils pour qu'ils deviennent acteurs de leur territoire.

« Ce qui nous a donné envie de nous engager dans cette association, c'est qu'elle est gérée et animée par des jeunes (de 13 à 30 ans) et que les projets émanent de nous » nous précisent Marion, Esther et Topacio. *« C'est aussi le besoin d'agir là où je vis en étant solidaire et de montrer que les jeunes sont capables de s'engager, notamment pour préparer leur avenir »* ajoute Marion. *« Pour Esther, c'est la possibilité de faire des rencontres, d'organiser des débats sur les sujets qui nous intéressent, c'est une façon de s'engager dans la société »*. Et Topacio d'illustrer ce propos en précisant que *« prochainement, l'association va engager un travail de réflexion sur l'Europe, ceci afin que les jeunes qui seront en âge de voter puissent le faire en connaissance de cause lors des prochaines élections européennes. C'est une façon aussi de préparer notre avenir »*. Esther précise que *« l'association n'est pas repliée sur elle-même, elle est ouverte à tous, la plupart des initiatives étant laïques. Pour preuve les relations étroites avec des associations telles que le Mouvement de la Paix, Attac, CCFD - Terre solidaire, ou encore des collectifs féminins »*.

Développement durable

Les travaux d'aménagement le long du Loing se poursuivent



Dans le cadre de l'aménagement urbain, dont un des objectifs est de valoriser des espaces paysagers longeant le Loing grâce à la création de liaisons douces pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite, des travaux sont actuellement en cours pour réaliser une « voirie douce » allant de la rue Nelson-Mandela à la base de loisirs en passant par la passerelle située près de la mairie et la future piscine. Pour mener à bien le volet forestier de ce projet, la Ville s'est rapprochée du Groupement d'études et de développement pour l'économie forestière du Loiret et de la Sologne (GEDEF) dont elle est adhérente et des conseils d'un de ses conseillers techniques, Xavier Kasper. Chalette Place Commune a rencontré Claude Mannevy, vice-président de cette association, et Frédéric Melet, responsable du Service municipal des espaces verts.

Sécurité, aménagement paysager, biodiversité

« Pour réaliser ce cheminement, et après avoir établi un diagnostic végétal, il a été choisi de rajeunir et sécuriser la ripisylve (voir encadré ci-dessous). Dans un premier temps, il a été nécessaire de récolter les arbres qui étaient dangereux ou risquaient de le devenir pour les promeneurs, ceux qui étaient atteints par l'âge ou par la chalarose ⁽¹⁾ » précise Claude Mannevy. Cette récolte poursuit donc trois objectifs : la sécurité, l'aménagement paysager et la biodiversité. Comme l'indique Frédéric Melet, « cette action s'inscrit dans la démarche de développement durable dans laquelle s'est engagée la Municipalité, puisque toutes les entreprises auxquelles il est fait appel sont locales ; d'autre part, les bois récoltés (appelés aussi bois énergie) par la coopérative forestière approvisionneront les chaufferies urbaines de la région. À noter que financièrement parlant, cette entreprise est une « opération blanche » pour la Ville, c'est-à-dire qu'elle ne lui coûtera rien. Il convient de préciser également que « ce nettoyage » va permettre d'ouvrir une fenêtre sur le Loing, laquelle agrémentera les promenades et favorisera la diversité des espèces ». Et Claude Mannevy d'ajouter :

« La récolte terminée, un programme de plantations d'essences forestières à bois durs sera lancé en complément de la régénération naturelle qui commence à apparaître. Cette plantation sera composée de chênes pédonculés, de grands érables, de charmes, de noyers, de tilleuls et de bouleaux. »

Frédéric Melet précise « que des essences fruitières pourraient être aussi plantées, tels des pommiers et poiriers sauvages, des alisiers et des aubépines, par exemple, ce qui permettrait le retour d'oiseaux et une amélioration de la biodiversité ».

(1) *Chalara fraxinea* est une espèce de champignons pathogènes, responsable d'une maladie fongique (phytopathologie) dite « chalarose » ou « maladie du flétrissement du frêne ».

La ripisylve, rôles et intérêts

La végétation constituant la ripisylve joue des fonctions primordiales. L'enracinement dense des arbres en bordure des cours d'eau constitue une protection physique contre l'érosion, ce qui permet une certaine stabilité du lit de la rivière en protégeant efficacement les berges. Lors des inondations, sa végétation fait opposition au courant, ce qui diminue sa vitesse et ainsi la propagation de la crue. Cette végétation participe à l'épuration de la nappe en y piégeant les nitrates et les phosphates issus des eaux de ruissellement ou d'infiltration provenant des terres cultivées environnantes. La ripisylve, par sa proximité du cours d'eau, permet l'ombrage de ce dernier. Ceci limite le réchauffement de l'eau en été, en favorisant une teneur en oxygène dissous et en réduisant la prolifération des algues, ce qui est favorable aux poissons. La ripisylve est un élément structurant du paysage, surtout lorsque la rivière traverse des zones peu forestières (prairie, cultures, zones d'activités ou urbanisées...). Elle a un rôle de corridor écologique (trame verte et bleue) en permettant aux espèces végétales et animales de se déplacer d'un territoire à l'autre.

Claude Mannevy, vice-président du GEDEF * Loiret Sologne

* Groupement d'études et de développement pour l'économie forestière

On en parle

Infos seniors : du nouveau pour le portage de repas à domicile



Créé en 1990, le service municipal de portage de repas à domicile proposait jusqu'à ce jour un menu unique à 5 composants (potage, entrée, plat principal, fromage, dessert) pour un montant de 7,30 € pour les Chalettois et de 9,50 € pour les personnes hors commune. Suite à une enquête réalisée en mars et juin 2018, s'il ressort une grande satisfaction quant à l'agent chargé de la livraison des repas, et une satisfaction quant à la qualité des produits et à la quantité des portions, 50 % des sondés regrettent le

manque de choix dans les menus. D'autre part, les bénéficiaires souhaitent disposer de la possibilité de commander uniquement les plats principaux, la famille ou les aides à domicile fournissant fromage, dessert ou fruit. Face à ces constats, la Ville a décidé de diversifier son offre en proposant :

- un menu à 5 composants avec un choix parmi trois plats principaux,
- un menu à 2 composants constitué d'une entrée et d'un plat principal.

De même, afin de fidéliser les usagers, une tarification dégressive sera appliquée en fonction du nombre de repas commandé. Les conditions générales d'intervention au domicile de l'usager seront définies dans un contrat dans lequel seront précisés le type de formule, les jours de livraison, le tarif, la durée, les modalités de réservation et d'annulation, les engagements des deux parties.



Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019

Pour les Chalettois :

- 7,30 € le repas : formule à 5 composants, commande de 1 à 3 repas par semaine
- 6,90 € le repas : formule à 5 composants, commande de 4 à 7 repas par semaine
- 5,30 € le repas : formule à 2 composants, commande de 1 à 3 repas par semaine
- 5,10 € le repas : formule à 2 composants, commande de 4 à 7 repas par semaine

Pour les bénéficiaires « hors commune » :

- 9,50 € le repas : formule à 5 composants, commande de 1 à 3 repas par semaine
- 9,10 € le repas : formule à 5 composants, commande de 4 à 7 repas par semaine
- 7,50 € le repas : formule à 2 composants, commande de 1 à 3 repas par semaine
- 7,10 € le repas : formule à 2 composants, commande de 4 à 7 repas par semaine

De nouvelles maisons dans le cœur du Bourg



Situé dans le cœur du Bourg, rue Gambetta, un micro lotissement de 9 maisons de ville individuelles (6 logements seront vendus à LogemLoiret, les 3 restants seront en accession à la propriété) va sortir de terre sur les anciens terrains de l'entreprise de bâtiment Lalanne.

Portée par le groupe de construction Phénix, cette opération immobilière répond aux exigences de l'Agenda 21 de la Ville, à savoir la densification de l'habitat et une

gestion maîtrisée de l'énergie. En effet, ces constructions répondent à toutes les réglementations thermiques, notamment la RT 2012*, et depuis 2010 ont obtenu le label BBC (bâtiment à basse consommation), notamment grâce à la technique de double isolation développée en 2008.

Le tarif de chaque logement de plain-pied dans une version T3 serait de 139 000 € TTC, garage et prestations incluses.

Pour plus de renseignements :

Maisons Phénix - Agence de Montargis
23-25, rue Renée-de-France
45200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 85 15 15 - 07 81 22 58 13
montargis@slh-phenix.com
Facebook : Maisons Phénix Montargis

* La RT 2012 est la nouvelle réglementation thermique française, issue du Grenelle de l'Environnement. Elle vise à encadrer les émissions des gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment, très énergivore. Elle doit notamment permettre de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs dont les permis de construire sont déposés à compter de la fin 2012.

Actualités

Le nouveau Conseil municipal des enfants a pris ses fonctions



Les 32 nouveaux conseillers municipaux « enfants » ont pris officiellement leurs fonctions mercredi 28 novembre. Lors de cette séance d'installation présidée par le maire, Franck Demaumont, assisté de Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires, les jeunes édiles ont procédé à la constitution de trois commissions : *Communication, Solidarité - Environnement, Sport - Handicap, Vie des quartiers*. La séance s'est poursuivie par la remise officielle, par le maire, de l'écharpe tricolore à chacun.e des élu.e-s et par une série

de questions-réponses. Une semaine plus tard, le mercredi 5 décembre, les trois commissions se sont réunies et ont commencé leurs travaux. Après un rappel des règles de fonctionnement suivi d'une définition de certains termes administratifs, chaque élu.e a pu présenter son ou ses projets, lesquels seront ensuite débattus en séance plénière et mis en forme avant d'être soumis au vote ; ceux-ci seront ensuite proposés au Conseil municipal des adultes qui les étudiera. D'ores et déjà on peut dire que les idées ne manquent pas.

Recensement 2019 de la population

Comme chaque année, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) procède au recensement de la population qui, rappelons-le, est une obligation. Celui-ci se déroulera du jeudi 17 janvier au samedi 23 février. Les agents qui exerceront cette mission seront identifiables grâce à une carte officielle et à la signature du maire (voir les photos ci-dessous).

Le recensement, c'est utile

Le recensement de la population permet d'évaluer le nombre de personnes vivant dans la commune. De ce chiffre découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies, par exemple. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, d'où son importance.

Une procédure sûre

Lors du traitement des questionnaires, le nom et l'adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. De plus, les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Le recensement par Internet, c'est encore plus simple !

En 2017, plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, adressez-vous à votre agent recenseur, à votre mairie, ou consultez le site internet www.lerecensement-et-moi.fr ou celui de la Ville www.ville-chalette.fr.



Perrine Barreau : quartier du Lancy



Ryma Becquet : quartiers Kennedy, Château-Blanc, Pontonnerie



Annie Bondeau : quartier de Vésines



Amandine Godefroid : quartier du Bourg

Culture et loisirs

Les fêtes à Chalette



Noël de la solidarité du CCAS



Repas de Noël à l'école Pierre-Perret



Spectacle de Noël des accueils de loisirs au Hangar



Les animateurs du Lancy



Repas de Noël des accueils de loisirs

Retour sur le **Marché de Noël**

Avec plus de 60 exposants présents et ses animations (les Croqueurs de pavés accompagnés par la fanfare les Tarafikants, la Randonnée chalettoise, la chorale l'Air du temps, la radio C2L, les ateliers créatifs du Service jeunesse, les balades en calèche ...) l'édition 2018 du Marché de Noël de Chalette a attiré de nombreux visiteurs. Une belle réussite que ce village gourmand et associatif. Rendez-vous l'année prochaine !



Du football féminin à l'école Pierre-Perret



Depuis début novembre, dans le cadre des activités périscolaires et deux fois par semaine, huit jeunes filles de CM1-CM2 de l'école Pierre-Perret ont pour animation le football. C'est la première fois dans la ville que cette proposition d'animation

régulière, en périscolaire, est proposée. Elle émane de l'animateur Grégory Polisset, grand amateur de football et éducateur au sein de l'US-Chalette en U12-U13. Si le premier objectif est de découvrir le football grâce à différents ateliers et rendre à terme ces jeunes filles compétitives, l'autre objectif et grand souhait de Grégory est de pouvoir faire en sorte que certaines d'entre elles signent à l'USC-football l'an prochain pour la création, sous sa houlette, d'une équipe 100 % féminine. Il souhaite également ouvrir ces séances aux familles pour qu'elles puissent se rendre compte du comportement et de l'implication de leur enfant dans le groupe. De plus, cette proposition s'intègre parfaitement dans la politique sportive de la ville, à savoir le développement du sport féminin. Et enfin, si après contact auprès du District du Loiret de football il n'est pas possible qu'elles soient engagées dans un championnat, elles pourront néanmoins se frotter à d'autres équipes lors de quatre tournois dans l'année.

Un champion d'Europe à Chalette

Chalette, ville sportive, qui en doutait ? Un fait confirmé le 1er décembre lorsque les couleurs de Chalette ont flotté sur la première marche d'un podium européen. Il faut dire que la saison sportive des Lions de Chalette a démarré sous les meilleurs auspices puisque la première compétition de la saison qui s'est déroulée du 3 au 7 octobre 2018 à Riga (Riga Open G1 ranking mondial en Lettonie) a été une belle réussite pour le club : sur les trois athlètes engagés, Lenny Ozbeck en cadet - 61 survole la compétition avec une médaille d'or, Kelly Va Nyia Lu obtient une médaille d'argent, sans oublier Diego Dos Santos qui perd au 2^{ème} tour en quart de finale. Grâce à ces résultats, de précieux points ont été gagnés pour la préparation des JO de 2024, lesquels ont ouvert la voie pour le rêve olympique des jeunes Chalettois reconnus « sportifs de haut niveau » par le ministère des Sports.

Mamoudou Bassoum, champion d'Europe !

Enfin, cerise sur le gâteau, le samedi 1^{er} décembre, le club s'enorgueillit d'un titre de champion d'Europe



grâce à Mamoudou Bassoum. Une récompense, voire un exploit, pour ce lion chalettois qui se hisse à la première place après trois combats gagnés contre la Croatie, l'Espagne et l'Allemagne, mais surtout après une rupture complète des ligaments croisés gauches en février, suivie d'une opération en avril et d'une entorse du ligament droit en août. « Je suis resté concentré et déterminé, notamment en finale ; j'ai pensé aux jeunes du club, ils m'ont motivé et inspiré pour remporter ce titre » précise l'athlète chalettois. Un champion doublement remarqué au moment du podium lorsqu'il a enfilé un gilet jaune pour recevoir

sa médaille, ce qui lui a valu plus d'un million de vues sur le célèbre réseau social Facebook et d'être l'invité de France Info, France Inter, et de Philippe Vandel dans son « grand journal » sur Europe1, sans oublier un article dans le quotidien *l'Équipe*. Un grand bravo, donc, à ce champion, aux deux jeunes médaillés et à l'ensemble des membres du club qui ont porté haut les couleurs de Chalette. Et, comme le souligne Mamoudou Bassoum, « le meilleur est à venir ».

Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

Le pouvoir d'achat : justice sociale et fiscale !

Les élu·e·s communistes et républicain·e·s ont mené des batailles politiques avec la population, les associations et les citoyens pour le pouvoir d'achat, les transports, la santé et les services publics. Aujourd'hui, la colère des Français se traduit par le mouvement citoyen des gilets jaunes. Ce mouvement s'explique et se justifie par une absence de politique sociale, une asphyxie des classes moyennes, une politique pour les riches et un mépris pour les pauvres et les retraités. Les élu·e·s communistes et républicain·e·s soutiennent ce mouvement et lui apportent toute leur sympathie : il faut le poursuivre pour faire plier le gouvernement.

La France est en colère ; les gilets jaunes, les blouses blanches, les robes noires, les forces de l'ordre, tous réclament du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, ni le travail, ni la retraite ne suffisent pour vivre dignement. Les fins de mois difficiles touchent la majorité des Français (SMI-Cards, RMIstes, chômeurs, personnes handicapées, la classe moyenne...). Comment avons-nous perdu du pouvoir d'achat ces 10 dernières années ?

- Gel du point d'indice des fonctionnaires depuis 8 ans : pas d'augmentation de salaire.
- Gel des pensions de retraite depuis plus de 3 ans.
- Baisse des APL de 5 €.
- Augmentation progressive des prix des carburants malgré la baisse du prix du baril de pétrole.
- Augmentation successive des tarifs du gaz et de l'électricité.
- Augmentation des cotisations des assurances et des mutuelles.
- Suppression de certaines aides aux personnes en situation de handicap.
- Stagnation des salaires.

À cela s'ajoutent l'augmentation du coût de la vie, et la disparition des services publics qui engendrent plus de dépenses pour la population.

Et aussi notre quotidien devient de plus en plus compliqué avec la pression fiscale, la pression au travail, la complication des démarches administratives, la non-application de certaines lois (nombre de logements sociaux, nombre de personnes handicapées dans les entreprises...) ; d'autres lois compliquent le quotidien de la population, des entreprises, des collectivités...

Voilà pourquoi nous soutenons toutes les contestations pacifiques et nous présentons à toute la population chalettoise nos meilleurs vœux pour 2019, des vœux de lutte et de pouvoir d'achat pour que 2019 soit une année de justice sociale et fiscale.

Bonne et heureuse année 2019 !

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Une année décisive débute...

2019 marque une nouvelle année qui démarre. Qu'elle soit remplie de bonheur pour vous et pour vos proches. Que vos rêves se réalisent de manière prospère, avec une santé et une réussite pleine cette année.

Il faudra également continuer à se mobiliser pour infléchir encore plus la politique gouvernementale qui nuit aux classes populaires et notre pouvoir d'achat.

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Front National

Avant la loi du 3 janvier 1973, notre pays empruntait à la banque de France, sans intérêt mais après, il a emprunté sur des marchés privés avec intérêts, d'où notre dette colossale. La France sombre dans un chaos sans précédent. Les petits épargnants et les propriétaires vont payer la note due à l'irresponsabilité de nos politiques. **L'union fait la force, venez tous rejoindre les gilets jaunes, c'est important !**

État civil :

Naissances :

- Issa SAVANE
- Maryam MEGGAR

Mariages :

- Ouafa ZENFOUR
- et Christophe CHINOT

Décès :

- Jean-Pascal ANNEZO
- Jean BODNAR
- Pierre GOUSSARD
- Guy ROBERT
- Denise JEGOUZO

Brèves

Repas annuel des retraités : dimanche 17 février.

Les personnes concernées qui ne seraient pas encore inscrites sont priées de se rapprocher au plus vite du SEMURPA, en mairie – Tél. : 02.38.89.59.14 – evelyne.maragondakis@ville-chalette.fr

Avocat conseil

Prochaine permanence **mercredi 16 janvier**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.

Conseil municipal : prochaine séance ordinaire publique **mardi 15 janvier** à 20 h 30, salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville.

Nouveaux Chalettois : la Municipalité accueillera les nouveaux Chalettois lors d'une cérémonie le **samedi 2 mars**. À l'occasion de cette réception, une présentation de la ville et une visite de ses différents équipements seront proposées aux nouveaux habitants. Les personnes concernées qui ne se seraient pas fait recenser peuvent encore s'inscrire au Service relations publiques à la Maison des associations, 32 rue Claude-Debussy – Tél. : 02.38.98.87.92 – courriel : alda.decastro@ville-chalette.fr

Victoires des sports

Le monde sportif chalettois à l'honneur



Marie-Claire Delohem, membre de l'association Palette-Forme : « C'est une soirée qui est formidable car elle permet de récompenser beaucoup de jeunes enfants ainsi que des adultes qui se dépensent beaucoup, qui donnent beaucoup pour leurs clubs ou associations. Chacun a sa place dans cette soirée qui est très diversifiée et où chacun peut s'exprimer. Elle permet de prendre connaissance de toutes les disciplines sportives présentes dans la commune ; on est très bien accueilli et c'est très dynamique. »

C'est le 1^{er} décembre dernier que la municipalité de Chalette a tenu à honorer celles et ceux qui font vivre le sport dans la commune. Chalette, c'est plus d'une trentaine de clubs et associations pour quelques 2400 licenciés. C'est ainsi une vingtaine de sportifs, dirigeants et bénévoles qui, durant la soirée, se sont vu remettre une « Victoire des sports ». Soirée qui fut également l'occasion pour le maire de Chalette, Franck Demaumont, et son adjoint aux sports, Christophe Rambaud, de mettre en avant les réalisations sportives des mois à venir, à savoir le centre aquatique, l'installation de l'éclairage sur la piste BMX et la mise en herbe du stade Gaston-Maillet

Les lauréats :

- **Dirigeante bénévole** : Lurdes et Marie-Jo Sampaio (*Sporting club de Chalette*), Marie-France Sandrin (*Union gymnique de Chalette*)
- **Dirigeant bénévole** : Filipe Rodrigues (*Sporting club de Chalette*), Patrice Sainthilaire (*Cyclo-randonneurs chalettois*), João Cardoso-Ramos (*USC section football*)
- **Personne mise à l'honneur** : Francine Abassin (*Palette Forme*), Eizan Monnin (*Palmeurs du Gâtinais*), Khalil Hafsouni (*ASKC 45*), Jacques Foucher (*Guidon chalettois*)
- **Performance collective jeune** : équipe performance filière nationale avec Jeanne Vu, Margot Fernandes, Juliette Reyrolle, Zoé Girault et Chloé Chevemail (*Union gymnique de Chalette*)
- **Performance collective scolaire** : équipe minimes garçons - section futsal (*collège Paul-Éluard*)
- **Performance collective senior en catégorie masculine** : équipe 1 homme - senior 45 ans (*Tennis club de Chalette*)
- **Performance collective senior en catégorie féminine** : équipe U18 à XV (*Chalette Loiret Est rugby féminin*)
- **Sportif de l'année** : Valentin Beyer (*Guidon chalettois*)



Khalil Hafsouni



Eizan Monnin



Filipe Rodrigues



Marie-France Sandrin

Emma Gaucher



Équipe U18 de rugby à XV (CLeRF)

À l'affiche



**CHALETTE AVANCE...
AVEC VOUS**

POINTS DE RENCONTRE

Depuis plusieurs mois, *Chalette Place Commune* rend compte du bilan de mandat de la Municipalité. Pour prolonger le dialogue, le maire et son équipe invitent la population à des rencontres dans les quartiers. Ces rendez-vous seront l'occasion, pour les élu-e-s et les habitants d'aborder tous les aspects de la vie communale et de réfléchir ensemble à l'avenir de notre ville.

JANVIER 2019

16 MER 16 JANVIER
15h30
Rue Victor-Hugo

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

19 SAM 19 JANVIER
18h · Maison des associations
Rue Claude-Debussy

26 SAM 26 JANVIER
10h · Carrefour market
Av. du Général-Leclerc

27 DIM 27 JANVIER
10h · Super U
Rue Saint-Just

30 MER 30 JANVIER
15h30
Rue Paul-Painlevé



FÉVRIER 2019

03 DIM 3 FÉVRIER
10h · Marché du terroir
Place Jean-Jaurès

08 VEN 8 FÉVRIER
16h · École Michel-Moineau
Rue Albert-Camus

22 VEN 22 FÉVRIER
10h · Marché de Vésines
Place Lavoisier

26 MAR 26 FÉVRIER
16h · École Pierre-Perret
Rue Paul-Painlevé

MARS 2019

03 DIM 3 MARS
10h · Marché du terroir
Place Jean-Jaurès

05 MAR 5 MARS
16h · École de Vésines
Rue des Écoles

08 VEN 8 MARS
16h · École Henri-Barbusse
Rue Henri-Barbusse

12 MAR 12 MARS
16h · École Camille-Claudé
Av. Jean-Jaurès

Venez discuter avec
vos élus autour
d'un café !

Brèves

Ateliers Espace public numérique (le samedi à 10h)

- **19 janvier** : transférer, ranger et classer ses photos
- **26 janvier** : Photofiltre 7, un logiciel photo pratique et gratuit

Ludothèque

- Après-midi ludique **jeudi 10 janvier** de 14h à 16h

Comités de quartier

- Lancy : repas **dimanche 10 février** à 12 h, au restaurant scolaire du Lancy – Inscription auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92

Musée d'école Fernand-

Bouttet : animation *écriture à la plume* à 15h **samedi 19 janvier**.



Un nouveau roman pour l'écrivaine chalettoise Linda Martinez

Après « *Une source de bonheur* » et « *Mes rêves de bonheur* », Linda Martinez vient de publier un nouveau roman, « *Envoûtante Anaïs* ». Anaïs est une ravissante jeune femme dont l'arme principale est la beauté, attirant nombre d'hommes riches. Mais qui est véritablement cette Anaïs candide et pleine de vitalité dès lors qu'elle se transforme en cleptomane rusée et redoutable manipulatrice ? C'est autour de cette intrigue que tourne le troisième roman de Linda Martinez, disponible aux éditions La Compagnie littéraire et dans de nombreuses boutiques du Montargois.